

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les utilisateurs finaux ayant accès à la fibre optique préfèrent aujourd'hui les connexions de fibre optique inférieures à 1 Gbps

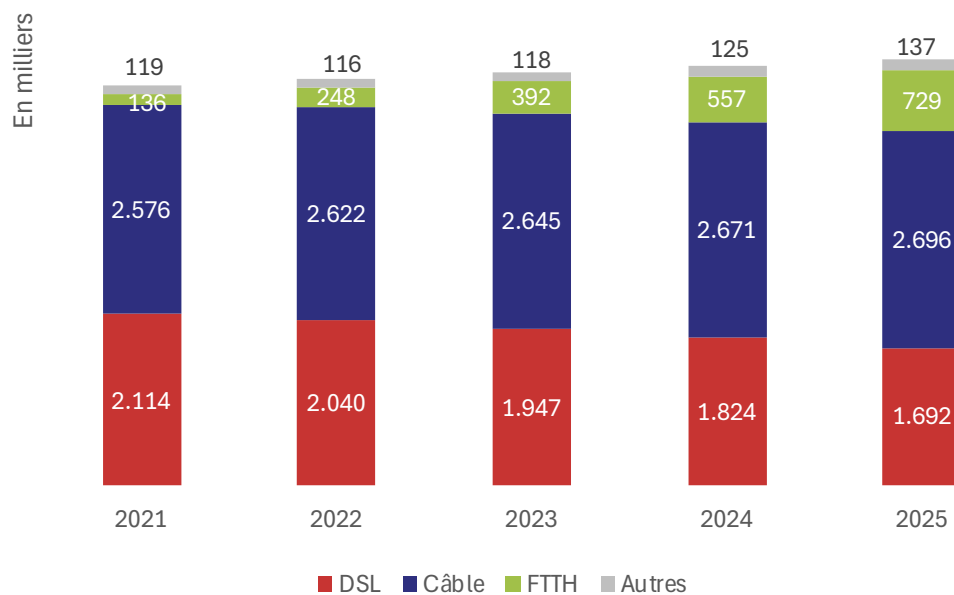
Bruxelles, le 16 juillet 2026 – Chaque année, l'IBPT établit un rapport statistique concernant le marché des communications électroniques et de la télévision afin de suivre les évolutions du secteur. De celui de cette année, il ressort notamment que la couverture en fibre optique est passée de 25 % en janvier 2024 à 35,7% en janvier 2026, et que 39 % des ménages ayant accès à la fibre optique opte pour ce type de raccordement. Le réseau câblé HFC (Hybrid Fibre Coax – un réseau qui combine câbles à fibre optique et câbles coaxiaux) reste actuellement la technologie dominante pour l'accès fixe à haut débit. La téléphonie fixe et la télévision perdent progressivement des clients, ce qui entraîne un déclin des offres groupées comprenant quatre services.

Ces dernières années, les opérateurs de réseau belges ont massivement investi dans la transition vers des réseaux fixes à très haute capacité (au moins 1 Gbps via le câble et la fibre optique). Les réseaux de fibre optique offrent de nombreux avantages. Non seulement ils présentent une très longue durée de vie technique, des débits très élevés, des connexions fiables et de faibles coûts de maintenance, mais ils sont également plus économes en énergie. De plus, ils représentent l'avenir des communications numériques.

Après trois années de croissance, les dépenses d'investissement dans les communications électroniques et la télévision enregistrent pour la première fois une légère baisse de 21,39 millions d'euros, pour s'établir à 2,75 milliards d'euros. Cela s'explique notamment par le fait que le pic du déploiement de la fibre optique dans les zones densément peuplées est désormais passé et que la poursuite du déploiement dans les zones moins densément peuplées ne s'accélérera probablement que lorsque les accords de coopération entre les opérateurs concernés concernant le déploiement de la fibre optique seront effectivement mis en œuvre.

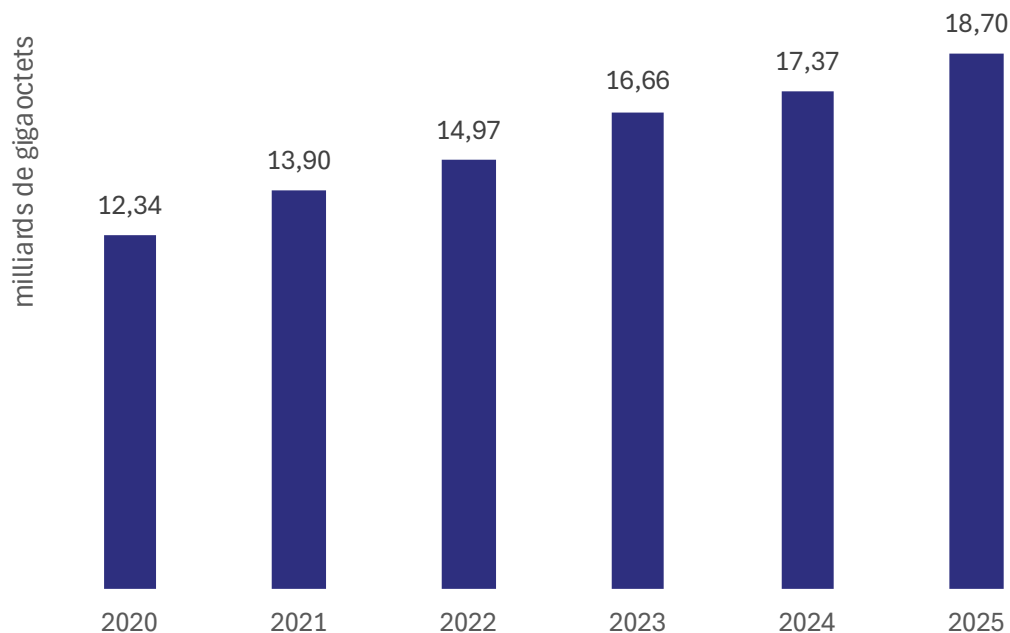
Grâce aux efforts déployés ces dernières années, 96,2 % des ménages belges peuvent, en janvier 2026 avoir accès à l'internet gigabit. L'adoption de l'internet gigabit (c.-à-d. l'achat par les utilisateurs de services avec un tel débit) reste toutefois à la traîne par rapport à sa disponibilité : en janvier 2026, 9,1 % des ménages ayant accès à cette vitesse utilisent effectivement une connexion gigabit.

Le réseau câblé HFC reste la technologie dominante pour l'accès fixe à haut débit et représente 51,3 % de l'ensemble des connexions fixes à haut débit. Cette position dominante du câble, conjuguée à la couverture limitée de la fibre optique (35,7 % en janvier 2026) et aux obstacles actuels en matière de prix et de changement d'opérateur, explique la lenteur de la transition vers la fibre optique en Belgique. Malgré une croissance de 3,1 points de pourcentage, la part de la fibre optique reste limitée à 13,9 % de l'adoption du haut débit fixe. Pour 100 habitants, cela représente 6 lignes de fibre optique contre 14 abonnements DSL, 23 abonnements au câble et 1 autre type de ligne fixe à haut débit (FWA/satellite).



Sur le marché du haut débit fixe, la part de marché de Telenet (BASE et TADAAM compris) a diminué de 2,8 points de pourcentage au cours de la période 2020-2025, dont 0,3 point de pourcentage en 2025. Cette évolution reflète un glissement dû à deux facteurs : d'une part, la concurrence croissante d'Orange Belgium (hey! telecom et VOO compris) et d'autre part, l'accent mis par Proximus sur la fibre optique, ce qui a entraîné une croissance nette du nombre d'abonnements fixes à haut débit chez Proximus.

Concernant la consommation data sur les lignes fixes à haut débit, celle-ci continue d'augmenter. Après un ralentissement en 2024, où le taux de croissance s'est limité à 4 %, celui-ci a rebondi à 8 % en 2025. Le volume total de données transmises via les connexions à haut débit a atteint 18,70 milliards de gigaoctets. Cela correspond à une consommation moyenne par ligne fixe à haut débit de 306 gigaoctets par mois, soit une augmentation de 19 gigaoctets par rapport à la période précédente.



Sur le marché résidentiel, pas moins de 83,8 % des lignes fixes à haut débit sont vendues dans le cadre d'une offre groupée, même si les abonnements autonomes à l'internet fixe sont également en hausse (+ 19 396 abonnements pour atteindre 703 177 en 2025). La plupart des clients ayant souscrit une offre groupée (57,4 %) optent pour des offres comprenant une composante mobile, même si la croissance de ces offres « convergentes » est freinée par le déclin des offres à quatre services (-64 029, pour un total de 909 707). La contribution des offres groupées au chiffre d'affaires reste importante. En 2025, elles représentaient 69,3 % du chiffre d'affaires des services (+0,7 point de pourcentage). Les offres groupées double play avec haut débit fixe affichent la plus forte croissance en volume sur la période 2020-2025 (+506 748) et génèrent, sur la même période, la plus forte hausse moyenne du chiffre d'affaires, avant promotions et déduction des remises (+26,1 euros/mois).

Dans ses études de prix successives, l'IBPT a surtout recommandé aux utilisateurs présentant des profils convergents d'opter pour une solution panachée associant des services de télécommunications fixes et mobiles proposés par deux opérateurs distincts. Ou bien d'opter pour une solution moins complète et de comparer les offres tarifaires des marques secondaires et des marques alternatives à celles des marques primaires, par exemple via le simulateur tarifaire www.meilleurtarif.be. Le dernier rapport statistique montre que les marques primaires sur le marché résidentiel du haut débit fixe affichent pour la première fois une baisse d'environ 31 849 lignes, tandis que la part de marché des marques secondaires est passée de 11,5 % à 13,4 % en un an. Sur cinq ans, cette progression est de 4,5 points de pourcentage.

Concernant la télévision, on comptait fin 2025 3,9 millions de raccordements à la télévision classique, contre 4,46 millions en 2020. La baisse de ces raccordements (-138 491) est plus rapide que la croissance des alternatives basées sur des applications : + 4 971 en 2025.

Le nombre de raccordements téléphoniques suit une évolution à la baisse similaire, mais à un rythme beaucoup plus rapide : en 2021, on comptait 3,26 millions de raccordements téléphoniques, contre 2,20 millions en 2025.

Le nombre de numéros fixes faisant l'objet d'un portage lors d'un changement d'opérateur a diminué de 86 412 en 2025, pour s'établir à 293 000. Les personnes souhaitant changer d'opérateur pour l'internet fixe ou la télévision peuvent avoir recours à la procédure Easy Switch. Cette procédure a été

mise en place le 1^{er} juillet 2017 afin de faciliter le changement d'opérateur fixe. En effet, c'est le nouvel opérateur qui se charge de résilier l'ancien contrat. Le recours à la procédure Easy Switch pour changer d'opérateur a nettement augmenté : en 2018, 17 % des ménages ayant souscrit un abonnement auprès d'un nouvel opérateur y ont eu recours. En 2025, cette proportion a atteint 29,7 %.

LIENS UTILES :

Liens en rapport avec la couverture fixe et la fibre optique :

[ibpt | Portail de données - Atlas des lignes fixes](#)

[ibpt | Portail de données - Carte de la fibre optique](#)

Lien vers le simulateur tarifaire : www.meilleurtarif.be

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications

Boulevard du Roi Albert II 32 bte 10 | 1000 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**